



Compte rendu de la formation des conseils citoyens de Bègles

 Lieu : La Chaufferie - Quartier des Terres Neuves

 Date : Samedi 27 Septembre 2026, de 12h à 17h30

 Participant.e.s :

Conseillers citoyens de Bègles : 8 personnes

Invités : Conseil citoyen de Bacalan (1 personne), Conseil citoyen de Floirac-Dravemont (1 personne)

Ville de Bègles : Laurine Brun et Christèle Baudrais

Animatrice : Alice Heurlin et Mathilde Olivier - ALGA Médiation

Objectifs de la réunion

- Créer une interconnaissance entre les différents membres des conseils citoyens
- Re-partager ensemble l'intérêt général des conseils et le système de fonctionnement
- Partager les savoirs et les expériences
- Monter en compétences sur la politique de la ville et définir le rôle des conseillers dans les instances

Présentation des conseils citoyens

Questions posées aux conseils citoyens invités (Floirac Dravemont et Bacalan) :

- **Comment mobiliser les habitants, les citoyens ? Notamment avec des personnes qui parlent une autre langue ?**
→ le plus important est de faire de l'aller-vers pour aller à la rencontre des gens, discuter de ce qu'est un conseil citoyen, quelles sont les actions menées. Pour les personnes qui parlent d'autres langues : s'appuyer sur des personnes qui ont une connaissance des langues étrangères dans le quartier (il y en a toujours) et il y a parfois même des interprètes.
- **Comment faire de l'aller-vers ?**
→ Aller dans l'espace public, discuter avec les gens, montrer sa présence dans le quartier. Parfois, seulement un bonjour peut déjà amorcer des liens avec les habitants.
- **Quels sont les bailleurs sur vos secteurs et quelles relations entretenez-vous avec eux ?**
→ cela dépend des conseils citoyens, à Floirac il s'agit d'Aquitanis et la relation est souvent complexe (il n'y a pas de soutien, ils refusent l'affichage...) et à Bacalan il y a également le bailleur Mésolia et cela se passe bien.

Expériences et partage autour du fonctionnement et des actions des conseils citoyens invités

Conseil Citoyen de Floirac-Dravemont

- Ils ont un règlement intérieur horizontal : ils ont trouvé leur propre organisation avec un fonctionnement démocratique. Il faut faire corps, faire groupe et jouer collectif c'est très important. Exemple : si quelqu'un n'a pas voté une décision, il vient quand même pour aider le groupe.
- Ils sont autonomes financièrement et font leurs demandes de subventions
- Ils sont connus dans le quartier et peuvent compter sur une entraide entre habitants lors d'événements (exemple : pour ranger, installer...).
- Pour mobiliser les habitants lors d'évènement cela se fait beaucoup par le bouche à oreille → cela se construit dans le temps. Ils réalisent aussi leur communication avec des affiches qu'ils diffusent dans le quartier.
- Le fait qu'ils soient connus a aussi permis d'avoir l'appui de certaines entreprises qui leur ont fait des dons.
- Ils ont internalisé beaucoup de choses comme les imprimantes et traceurs pour être autonomes en termes d'impressions, des barnums sur roulettes, un chariot mobile...
- Exemple de projet : le café-citoyen, pour lequel ils ont construit un chariot. eux-mêmes et qui est devenu un emblème pour le conseil citoyen.
- Enjeu en tant que conseil citoyen de travailler sur le lien avec les institutions : faire le pont entre les deux parties.

Conseil Citoyen de Bacalan

- Ils se sont constitués en tant qu'association depuis le départ et sont satisfaits de leur statut qui leur permet de faire des demandes de subventions. Leur association n'a cependant ni président, ni trésorier : seulement des "administrateurs". Ils ont également un règlement intérieur qu'ils ont convenu ensemble.
- Pour toucher les habitants : aller à l'extérieur, dans la rue, réaliser des des déambulations, du porte à porte = aller vers les gens.
- Expliquer ce qu'on fait en tant que conseil citoyen, en parlant de ses projets, ses actions, ses réussites.
- Avoir bien conscience et dire que l'on est vraiment différents de la mairie pour bien être identifié.
- Exemples de projets réalisés : une caravane de l'emploi dans l'espace public en mobilisant des partenaires du quartier. Ils réalisent aussi du porte-à-porte pour les personnes âgées. Ils ont d'ailleurs réalisé un diagnostic, grâce à ce porte à porte, sur les besoins des personnes âgées isolées (aide alimentaire, transports, lien social...)
- Une maison leur a été confiée en gestion et elle accueille désormais différentes associations = ils ont un lieu clé qui leur permet d'être identifiés.
- Ils embarquent des associations ou autres acteurs du quartier à chaque fois, ils ne sont pas seuls. Ils ont par exemple fait des partenariats avec le GIP médiation et l'association de prévention spécialisée.

Les conseils pour débiter son conseil citoyen :

- **On est experts de son quartier, on connaît les besoins des gens** → proposer des actions qui sont cohérentes avec cela (ex : à Floirac ils ont installé une table de ping-pong dans un centre commercial car il y avait des soucis de tranquillité et cela a apaisé les choses).
- **Créer du lien, travailler en finesse** : dire bonjour c'est déjà beaucoup !
- **Avoir de l'imagination et ne pas avoir peur de lancer** prêt même si on ne sent pas prêts, il y aura des échecs mais cela sera un apprentissage. Les conseils citoyens débutants ont les ressources en eux et vont découvrir en faisant : ils ne savent pas encore mais peuvent le faire.
- **Ne pas rester dans un entre-soi** : se mettre en lien ou chercher une mutualisation avec d'autres acteurs du territoire ou des associations pour avoir plus de force.
- **Possibilité aussi de se monter en association** : permet d'avoir un statut pour faire des demandes de subventions, avoir plus de poids face aux associations.
- **La meilleure façon de parler et convaincre les gens c'est de parler des réussites**, des actions réalisées. C'est comme ça qu'on parle le mieux des conseils citoyens.
- Surtout, le **conseil citoyen ne doit pas être une corvée**. Il y aura toujours un groupe mobilisé et d'autres qui ne feront rien, mais il ne faut pas s'arrêter à ça. "Le conseil citoyen, c'est comme la cuisine, il faut donner de son temps pour les autres"

Liens et collaborations possibles entre conseils citoyens :

- Possibilité de s'appeler et partager les bons réflexes
- Le conseil citoyen de Bacalan à une caravane mobile : possibilité de la prêter pour des actions.

→ Mais l'idée est que chaque conseil citoyen puissent garder ses spécificités

Top / flop des participants :

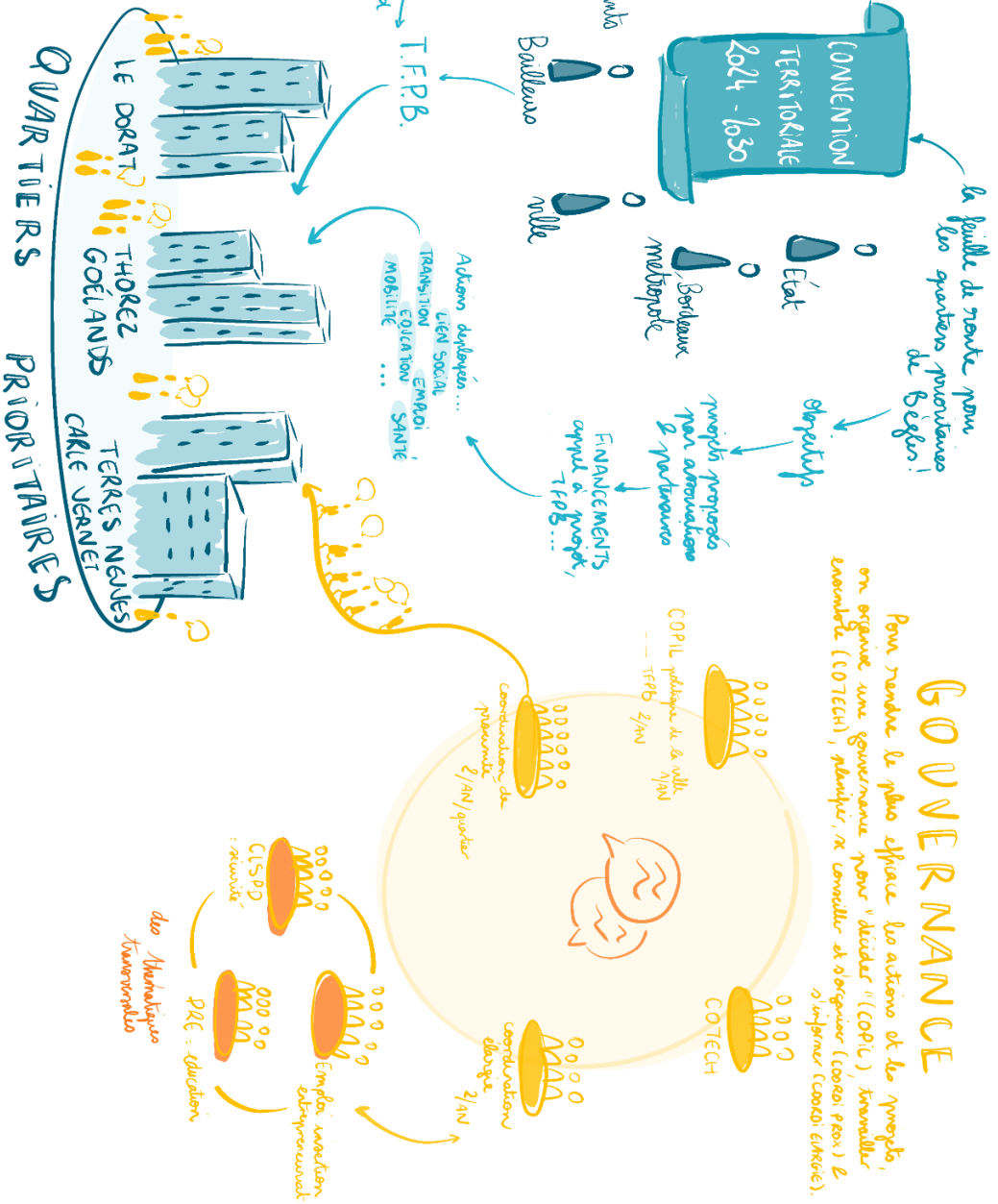
- Échanges intéressants avec les conseils citoyens invités : leur expérience, leurs retours, leurs actions.
- Cela donne un élan de motivation, de l'envie, une impulsion.
- La formation sur les termes de la politique de la ville était enrichissante : certains termes étaient flous pour les participants et désormais ils pourront les remobiliser.

Idées d'actions émises par les conseils citoyens de Bègles

- Un repas partagé où chacun ramène des plats qu'il prépare : partage et échanges autour des cultures de chacun.
- Actions avec les personnes âgées : balades...
- Aller se présenter en tant que conseils citoyens.

Décriptage du GLOSSAIRE de la Pédiatrie de la Ville

Pour le conseil citoyen, la
politique de la ville c'est,
OBJECTIFS
PRIORITÉS
QUARTIERS
PROJETS
AMÉLIORER
LE BIEN VIVRE
LE MEUX VIVRE
ENSEMBLE



Le glossaire de la politique de la ville :

Politique de la ville :

Ensemble d'actions mises en place par l'État et les collectivités locales pour réduire les inégalités entre les quartiers populaires et le reste du territoire. Elle agit dans de nombreux domaines : emploi, éducation, logement, santé, sécurité, vie associative...

Convention territoriale politique de la ville :

A Bègles, c'est une feuille de route signée entre l'État, Bordeaux Métropole, la Ville de Bègles et les 5 bailleurs sociaux concernés pour formaliser leurs engagements communs dans le cadre de la politique de la ville et décrire les objectifs fixés pour les 6 années à venir.

Quartier prioritaire :

Quartier défini par l'État comme ayant besoin d'un accompagnement renforcé, car ses habitants rencontrent des difficultés économiques et sociales plus importantes. Ces quartiers bénéficient d'actions spécifiques dans le cadre de la politique de la ville.

Gouvernance :

Modèle d'organisation des acteurs (élus, institutions, habitants, associations...) permettant de piloter un projet, un programme ou un dispositif, en veillant à ce que chacun puisse contribuer aux décisions.

Coordination de proximité :

Espace de travail organisé 2 fois par an et par quartier entre les acteurs présents dans le quartier (associations, services de la Ville, représentants d'habitants, bailleurs...) pour échanger, s'entraider et construire des projets adaptés aux besoins du quartier. Elle s'organise à l'échelle de chaque quartier prioritaire.

Coordination élargie :

Réunion qui se tient 2 fois par an plus large que la coordination de proximité, puisqu'elle rassemble tous les partenaires des 3 quartiers prioritaires réunis pour faire un point global sur les projets des quartiers.

Marche exploratoire :

Balade dans le quartier, pour repérer ce qui favorise ou freine le bien-vivre, la sécurité ou les déplacements. Elle donne lieu à des propositions concrètes d'amélioration.

COTECH (Comité technique) :

Réunion de professionnel·les (collectivités, services de l'État, bailleurs, associations...) pour organiser et suivre techniquement les projets. C'est là que l'on affine les actions avant leur validation et la manière dont on va les réaliser.

COPIL (Comité de pilotage) politique de la ville ou TFPB :

Instance de décision qui réunit les élus, les institutions partenaires, et des représentants du conseil citoyen, pour valider les grands projets prévus pour les quartiers prioritaires.

TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) :

Impôt local payé par les propriétaires de bâtiments. Certains projets en quartier prioritaire peuvent bénéficier d'exonérations partielles pour encourager l'investissement dans des initiatives locales.

Abattement de la TFPB : exonération d'une partie de la taxe foncière payée par les bailleurs sociaux lorsqu'ils ont des bâtiments non neufs en quartiers prioritaires. Ils s'engagent, chaque année, à réinvestir cet argent dans des projets favorisant le vivre

ensemble et améliorant le cadre de vie du quartier. Ces propositions sont validées en COPIL. Le conseil citoyen peut donner son avis sur ces propositions.

CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) :

Espace de concertation entre élus, services de la ville, services de police, justice, associations et habitants pour coordonner les actions de prévention et améliorer le sentiment de sécurité dans la commune.

Appel à projet :

Recherche lancée par une structure (publique ou privée) pour soutenir financièrement des projets qui répondent à des besoins que cette structure aurait repérés. Si une idée de projet correspond aux besoins décrits, il faut remplir un dossier pour le présenter. Généralement, il faut être une association ou un établissement public pour pouvoir y répondre.

Prochains rendez-vous :

Coordination de proximité

- **Terres Neuves** - 20 Novembre, 14h - *BT Emploi*
- **Dorat** - 4 Novembre, 14h - *Maison du Projet*
- **Thorez Goëlands** - 10 Octobre, 9h - *Bolieu*

Conseil citoyens - 18h-20h

- **Terres Neuves** - 9 Octobre - *Chapitô*
- **Dorat** - 16 Octobre - *Maison du Projet*
- **Thorez Goëlands** - 1 Octobre - *Local Tour F*

Comité de pilotage - Politique de la ville

- 9 Décembre, 15h-17h : Salle du conseil, Mairie